

Compte-rendu du conseil d'école maternelle La Roue du vendredi 11 février en visio conférence

Présents :

- Mme Isabelle BOURQUE, enseignante et directrice
 - Mme Emmanuelle DOUTHEAU, enseignante
 - Mme Emmanuelle BOUDET, enseignante
 - Mme Sophie GRISERI enseignante
 - Mme Christel ACHEKIAN, enseignante
 - M. Christophe SOUBEYRAN, enseignant
 - Mme Pauline LEBRETON, enseignante
 - Mme Sylvie TERRIEN, enseignante
 - Mme Delphine QUINERY, enseignante
 - Mme Adeline LE-GUENNEC, enseignante
-
- Mme MERCADIER, conseillère municipale à la petite enfance
 - M. Lafon parti très rapidement pour raisons familiales
-
- Mme Linda BOISSEAU, responsable du service périscolaire
-
- Mme EL HOUDA, représentante de parents d'élèves, FCPE
 - Mme ALALWANI, représentante de parents d'élèves, FCPE
 - M. LE TANNOU, représentant de parents d'élèves, FARENTS
 - Mme URVOY BOYER, représentante de parents d'élèves

Excusés : *Mme KOCEIR Myriam, enseignante*

M. ISMAIL, représentant de parents d'élèves

Absents : *Mme RENOIR, représentante de parents d'élèves, FCPE*

Monsieur ALIANE, représentant de parents d'élèves, FARENTS

Madame SOIDIKI, représentante de parents d'élèves, FARENTS

1. Organisation et fonctionnement de l'école :

1/ Évaluations GS

Les évaluations des grandes sections se sont faites du 24 janvier au 11 février sur le temps des APC, par tous les enseignants, par petits groupes de 4 élèves maximum. Ces évaluations seront éventuellement remontées à l'inspecteur. Elles permettent aux enseignants d'avoir une photographie de leur classe en milieu d'année.

2 /Livrets

Cette année, la remise des livrets ne se fera pas en mains propres (contexte sanitaire et vigipirate) ; ils seront donnés aux élèves à partir du lundi 14 février.

Mme URVOY BOYER demande s'il y a une explication donnée sur les livrets et leurs modalités de lecture et de compréhension pour les parents.

Cela concerne surtout les petites sections qui découvrent pour la première fois les livrets ; Mme QUINERY, indique qu'un mot explicatif sera joint aux livrets pour les parents de petite section. Il est bien évidemment possible de prendre un rendez-vous avec

l'enseignant(e) en cas de besoin, pour parler plus longuement de la scolarité de leur enfant. Ce rendez-vous peut aussi être proposé à l'initiative de l'enseignant(e).

3/ Divers :Point coopérative, théâtre

Mme BOUDET rend compte des dépenses et recettes de la coopérative scolaire.

Recettes :

- dons par les parents au premier semestre : 2107 euros

Un appel aux dons se fera au retour de vacances de février.

- photos individuelles : 726 euros ont été reversés à la coopérative (30% des 2420 euros versés au photographe pour l'achat des photos par les parents).

Dépenses :

- 8 régies d'avance de 150 euros pour les classes début octobre et une autre début février, soit un total de 2400 euros

- cadeau de Noël pour les enfants (livres) pour un montant de 196,65 euros

- sortie théâtre pour 5 classes qui a coûté 337,90 euros.

Une sortie est prévue pour chaque classe d'ici la fin de l'année ; les petits et moyens iront au relais nature de Bièvres et les moyens-grands et grands au musée de la musique.

Mme EL HOUDA demande si les régies d'avance versées à chaque classe deux fois par an, suffisent à acheter/renouveler le matériel de la classe .

Mme BOURQUE et Mme DOUTHEAU expliquent que ça permet d'acheter l'essentiel pour la classe : livres, matériel pédagogique, matériel lié au projet de chaque classe... On adapte les dépenses en fonction des besoins et en général cela suffit.

Mme EL HOUDA revient sur le souhait des enseignants de renouveler la télévision qui est très vieille et inadaptée (écran trop petit et de mauvaise qualité). Mme MERCADIER n'a aucune information à ce sujet mais promet de relancer la mairie.

Mme EL HOUDA s'interroge sur le temps calme des MS qui ne font plus la sieste : est-ce que des petits tapis comme ceux de gymnastique, pour les élèves qui souhaitent s'étendre, rentreraient dans les budgets. Mme BOURQUE déclare que ce serait un budget conséquent, mais surtout comme le rappelle M. Soubeyran, les tapis sont supprimés à cause du covid,(protocole sanitaire) et aussi par le manque de place dans les classes, on s'en tient aux coussins individuels.

Les classes de moyens, moyens-grands et grands qui sont allés au théâtre ont apprécié leur spectacle ; ce retour à la culture est le bienvenu.

4/ Bilan sanitaire et scolaire de la période

L'équipe enseignante a tenu à faire un retour sur cette période.

Beaucoup d'élèves ont été absents dû à la forte circulation du virus dans l'école, dans le milieu familial, mais aussi par le choix de certains parents qui ont préféré garder leurs enfants 7 jours plutôt que de les tester 3 fois en 4 jours. Des classes ont été fermées par manque de remplaçants quand les enseignants étaient absents.

L'équipe enseignante essayait de prévenir les familles le plus rapidement possible mais quelquefois les parents n'ont pu être informés que le matin même.

Mme BOURQUE en profite pour remercier vivement et sincèrement les parents au nom de tous les enseignants, pour leur compréhension, leur patience et leur soutien tout au long de cette période compliquée pour tous .

Mme EL HOUDA nous fait part de réunions régulières parents d'élèves/ mairie pour les tenir informés sur les services ouverts pendant cette période.

La cantine fermée un jour par semaine a beaucoup impacté les parents. Quand la vague commençait à baisser, les parents se demandaient pourquoi il n'y avait pas de proposition de repas pique-nique ou repas froids plutôt que de choisir de fermer les cantines chacune à tour de rôle.

Mme EL HOUDA rapporte que certaines communes ont autorisé les pique-niques.

Mme BOISSEAU répond que le manque de personnel a touché plusieurs services : les ATSEM, les animateurs et la cuisine centrale. Or, la loi stipule que la ville est responsable de l'encadrement de la pause méridienne et de l'hygiène. Il n'y a pas de capacité sur place pour stocker tous les repas et garantir la bonne température des denrées, c'est le problème des repas extérieurs consommés dans l'enceinte de l'école.

M. LE TANNOU questionne sur un éventuel investissement dans des frigos supplémentaires pour les prochaines vagues.

Mme Boisseau répond que cela coûterait très cher, l'argent ne serait pas suffisamment rentabilisé sur l'année. Il y a de plus la question sanitaire de contamination des repas.

Mme URVOY BOYER envisage des repas qui n'ont pas besoin d'être mis au frais mais dans des sacs à dos avec une décharge pour la mairie .

Mme BOISSEAU indique que l'on n'est jamais à l'abri d'une contamination avec une mayonnaise consommée à une mauvaise température. La mairie a mis en place des repas froids quand c'était possible. Le plus gros problème venait de l'encadrement et de la sécurité qui n'auraient pas été assurés, et non pas du fait de préparer les repas.

Mme MERCADIER rajoute que, malgré toutes les difficultés de la période, nous n'avons eu aucun souci alimentaire grave, aucun souci de sécurité mais beaucoup de problèmes de gestion.

Mme EL HOUDA pose le problème de facturation sur tous ces jours sans cantine.

Mme BOISSEAU assure que les journées sans cantine seront déduites du montant de la facture. Ne pas hésiter à faire un mail s'il y a un problème sur la facture. De plus la mairie a suspendu le délai de 7 jours pour les réclamations sur les factures de cantine.

5/ Travaux

Le cabanon a été réparé et peut abriter les nouveaux vélos commandés par la mairie.

Une nouvelle demande pour le bac à sable a été faite .

Le déplacement du TNI du dortoir dans la classe 5 devrait être réalisé prochainement.

Mme URVOY BOYER demande si l'exercice intrusion s'est bien déroulé et si nous sommes satisfaits de ce nouveau système. Mme BOURQUE répond par l'affirmative.

REMERCIEMENTS

Mme EL HOUDA remercie le corps enseignant et la mairie pour les efforts qui ont été faits.

Mme BOURQUE souligne après quelques ajustements, la bonne communication mairie/ école afin de gérer au mieux cette « crise » et rassurer les parents en ayant des réponses à donner.

Séance levée à 19h30

Secrétaires de séance : Madame Christel ACHEKIAN, enseignante
Madame Sophie GRISERI, enseignante